



**Direction générale du territoire et  
du logement**

Avenue de l'Université 5  
1014 Lausanne  
www.vd.ch/dgtl

REÇU LE - 9 AOÛT 2021

Municipalité  
de la Commune de Donneloye  
Case postale 21  
1407 Donneloye

Personne de contact : Julien Martin  
T 021 316 64 52  
E julien.martin@vd.ch

Lausanne, le 6 août 2021

**Résultats des investigations pédologiques menées dans votre commune**

Monsieur le Syndic, Madame et Messieurs les Municipaux,

Nous avons le plaisir de vous remettre le rapport détaillant les résultats des investigations pédologiques menées sur le territoire de Donneloye.

Ces investigations ont permis d'identifier les surfaces qui répondent aux critères établis par le Plan sectoriel des surfaces d'assolement de la Confédération.

Celles-ci seront intégrées à l'inventaire cantonal des surfaces d'assolement, une fois le plan d'affectation entré en vigueur. L'inventaire cantonal est par ailleurs consultable sur le géoportail cantonal<sup>1</sup> à l'adresse suivante : [www.geoportail.vd.ch](http://www.geoportail.vd.ch).

Les propriétaires et exploitants concernés ont été informés par courrier que les résultats vous ont été transmis et qu'ils peuvent les consulter directement auprès de votre Commune.

Nous vous prions de recevoir, Monsieur le Syndic, Madame et Messieurs les Municipaux, nos meilleures salutations.

Pierre Imhof  
directeur général

**Annexe**

Résultats des investigations pédologiques

---

<sup>1</sup> Guichet professionnel > Couches > Aménagement > Données du thème aménagement > Surfaces d'assolement



DÉPARTEMENT DE L'ENVIRONNEMENT ET DE LA SÉCURITÉ  
 DIRECTION GÉNÉRALE DE L'ENVIRONNEMENT (DGE)  
 DIVISION GÉOLOGIE, SOLS ET DÉCHÈTS (GEODE)  
 ET  
 DÉPARTEMENT DES INSTITUTIONS ET DU TERRITOIRE  
 DIRECTION GÉNÉRALE DU TERRITOIRE ET DU LOGEMENT (DGTL)

**MP-SDA**  
**Rapport**

**06.08.2021**

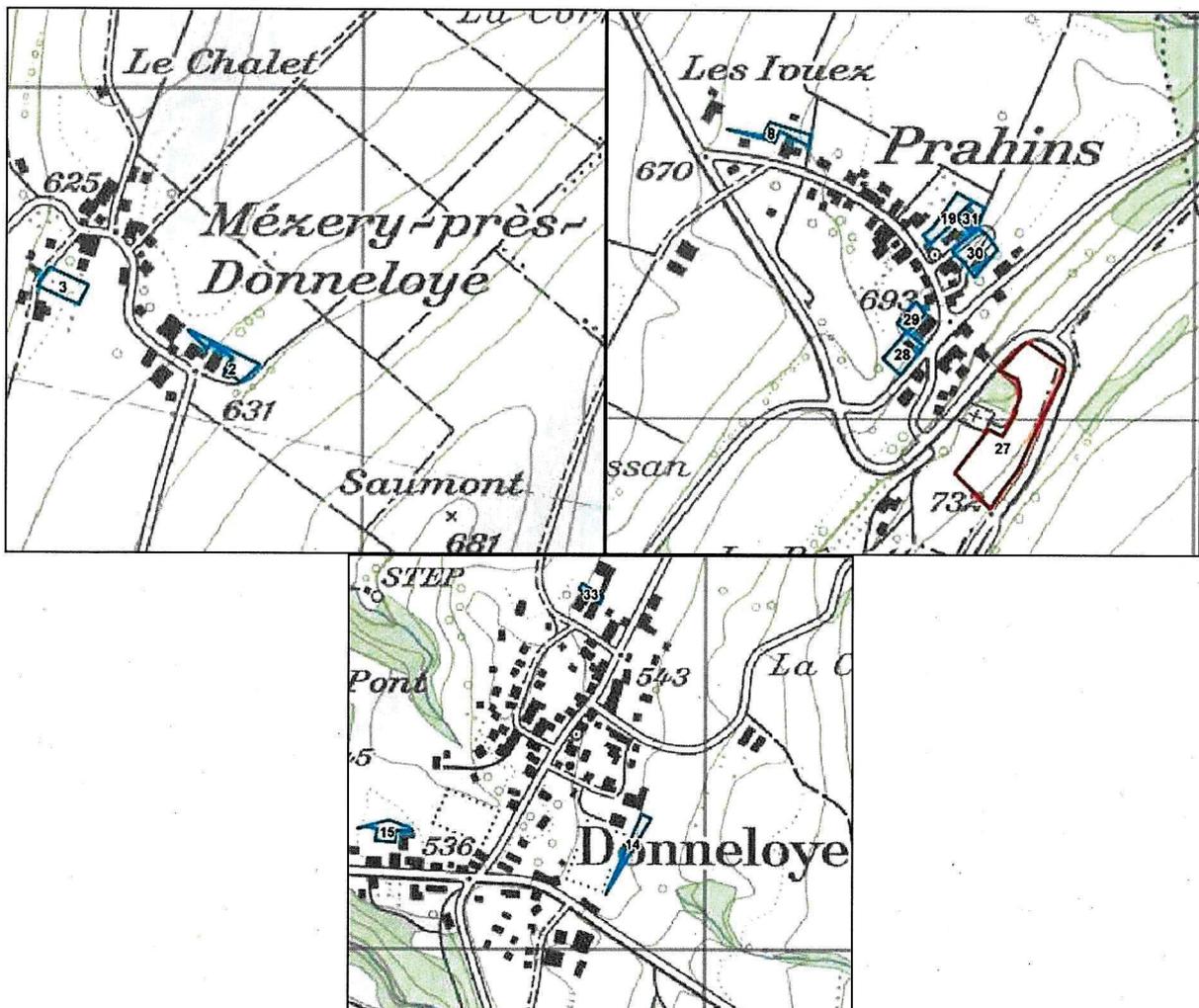
Mandant : DGE-GEODE et DGTL

Mandataire : DROSESA SA, chemin de la Poudrière 36, 1950 Sion

Nom du projet : Investigations SDA, Lot2

Expertise pédologique des surfaces d'assolement dans le  
 cadre du redimensionnement des zones à bâtir du canton de  
 Vaud

## Commune de Donneloye



## TABLE DES MATIÈRES

1.	Introduction .....	3
2.	Méthodologie.....	4
3.	Résultats .....	4
3.1	Périmètre d'étude, usage du sol et historique des parcelles .....	4
3.2	Caractéristiques pédologiques .....	9
3.3	Analyse de polluants .....	12
3.4	Masse volumique apparente .....	12
3.5	Respect des critères pédologiques SDA .....	12
4.	Possibilités de réhabilitation .....	15
5.	Résultats de l'étude pédologique.....	15
6.	Respect des critères SDA .....	16

## 1. Introduction

Le présent rapport contient les résultats des investigations pédologiques menées dans votre commune en lien avec le redimensionnement de la zone à bâtir.

Dans ce cadre, le Canton vérifie si les surfaces identifiées comme surfaces d'assolement potentielles répondent aux critères établis par le Plan sectoriel des surfaces d'assolement de la Confédération.

Au sein de la commune de Donneloye, 12 secteurs ont été investigués à proximité des villages de Prahins, Donneloye et Mézery-près-Donneloye, totalisant 3 ha environ (Tableau 1).

Num. polygone	Num. parcelle	Surface [m <sup>2</sup> ]	Type de contrôle
2	535	1'579	visuel
3	517	2'027	visuel
8	2002, 2202	1'156	visuel
14	102	1'235	visuel
15	61, 261	1'310	visuel
19	2019	1'651	visuel
27	2041	14'172	2 sondages 1 profil
28	2031	1'849	visuel
29	2030	838	visuel
30	2021, 2022	2'355	visuel
31	2019	957	visuel
33	129	448	visuel

**Tableau 1 : Résumé des secteurs investigués sur la commune de Donneloye.**

La description des sondages et profils de sol ont été réalisés par F. Schlatter (pédologue, bureau Drosera). La présence sur le terrain de M. Matteodo et T. Ferber (pédologues expertes, DGE) a permis de préciser et discuter l'interprétation des observations de terrain. Les analyses pédologiques ont été réalisées par le laboratoire SolConseil à Gland.

## 2. Méthodologie

La méthodologie générale de travail se base sur l'aide à l'exécution cantonale (version de la DGE du 21 avril 2020 « *Méthodologie pédologique pour l'identification des nouvelles surfaces d'assolement (MP-SDA)* »). La nomenclature cartographique appliquée est celle de la FAL<sup>3</sup>, et la terminologie se base sur la Classification des sols de Suisse<sup>4</sup>. Concernant les analyses chimiques, la méthodologie conventionnelle décrite dans le manuel de l'OFEV a été appliquée<sup>5</sup>.

## 3. Résultats

### 3.1 Périmètre d'étude, usage du sol et historique des parcelles

- **Localisation** : Les 12 secteurs investigués se trouvent autour des villages de Prahins, Donneloye et Mézery-près-Donneloye. Les polygones surlignés en rouge ont fait l'objet de sondage(s) et/ou profil(s) pédologiques, tandis que les polygones surlignés en bleu ont fait uniquement l'objet d'un contrôle visuel. La Figure 1, la Figure 2 et la Figure 3 localisent les surfaces investiguées.

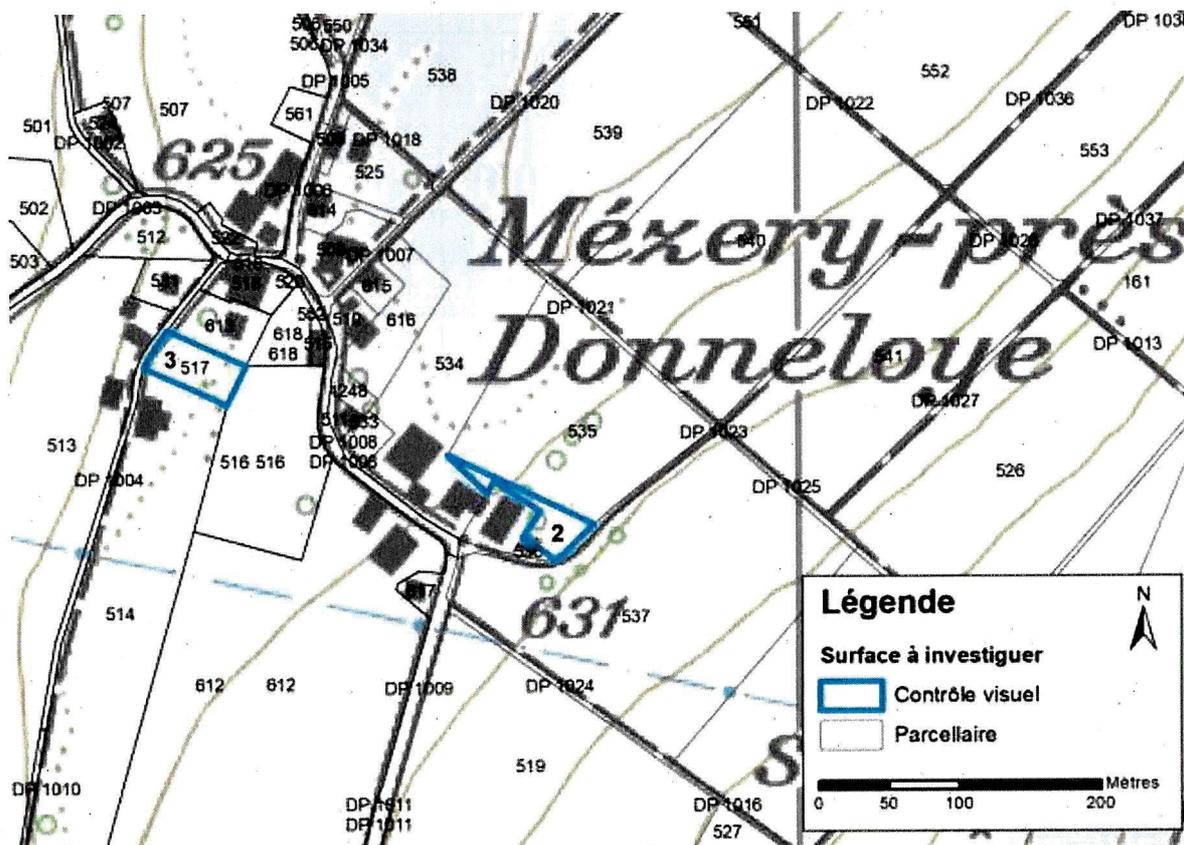


Figure 1 : Commune de Donneloye, polygones 2 et 3 (parcelles 517 et 535)

Extrait de la cartotopographique couleur au 1 :25'000).

<sup>3</sup> Cartographie et estimation des sols agricoles. Cahier de l'Agroscope FAL-Reckenholz n°24, 1997

<sup>4</sup> Classification des sols de Suisse. Société Suisse de Pédologie (SSP), 2002

<sup>5</sup> Manuel de prélèvement et préparation d'échantillons de sols pour l'analyse de substances polluantes dans les sols, Office fédéral de l'environnement, 2003

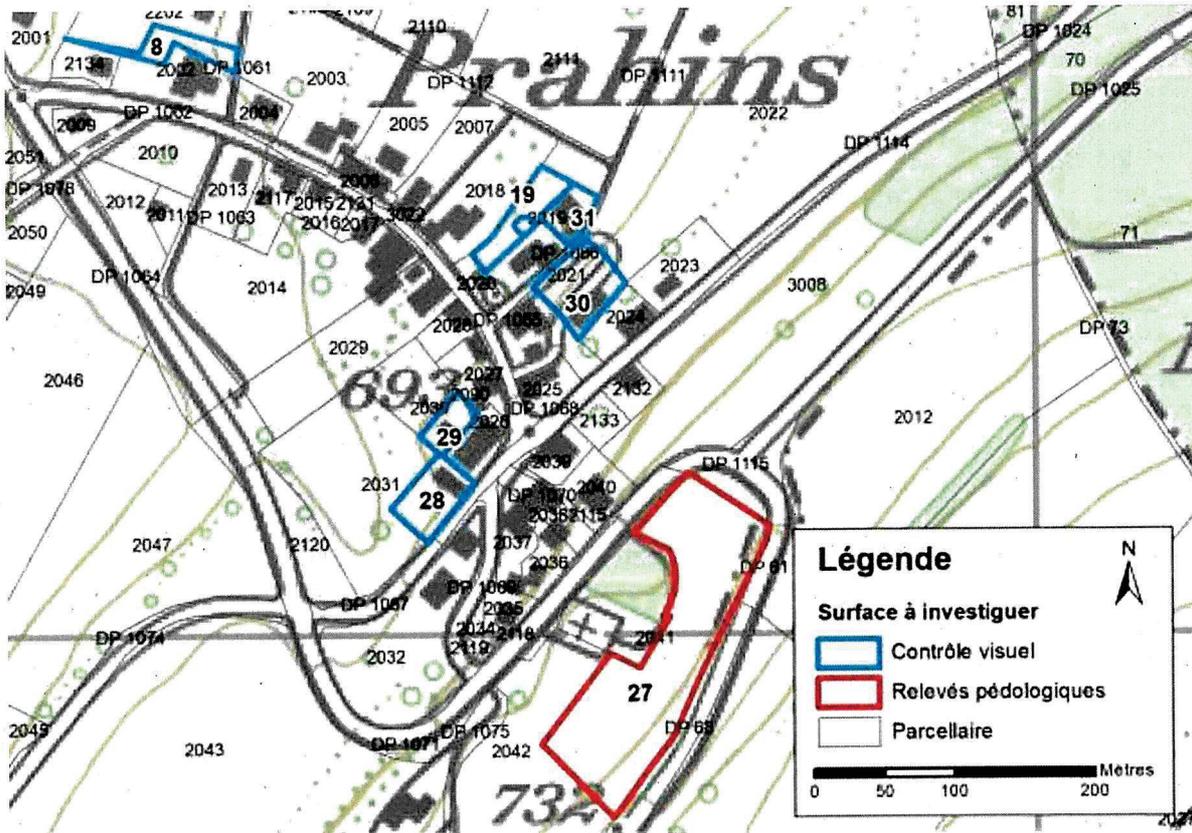


Figure 2 : Commune de Donneloye, polygones 8, 19, 27, 28, 29, 30 et 31  
Parcelles 2002, 2019, 2021, 2022, 2030, 2031, 2041 et 2202)  
Extrait de la carte topographique couleur au 1:25'000).

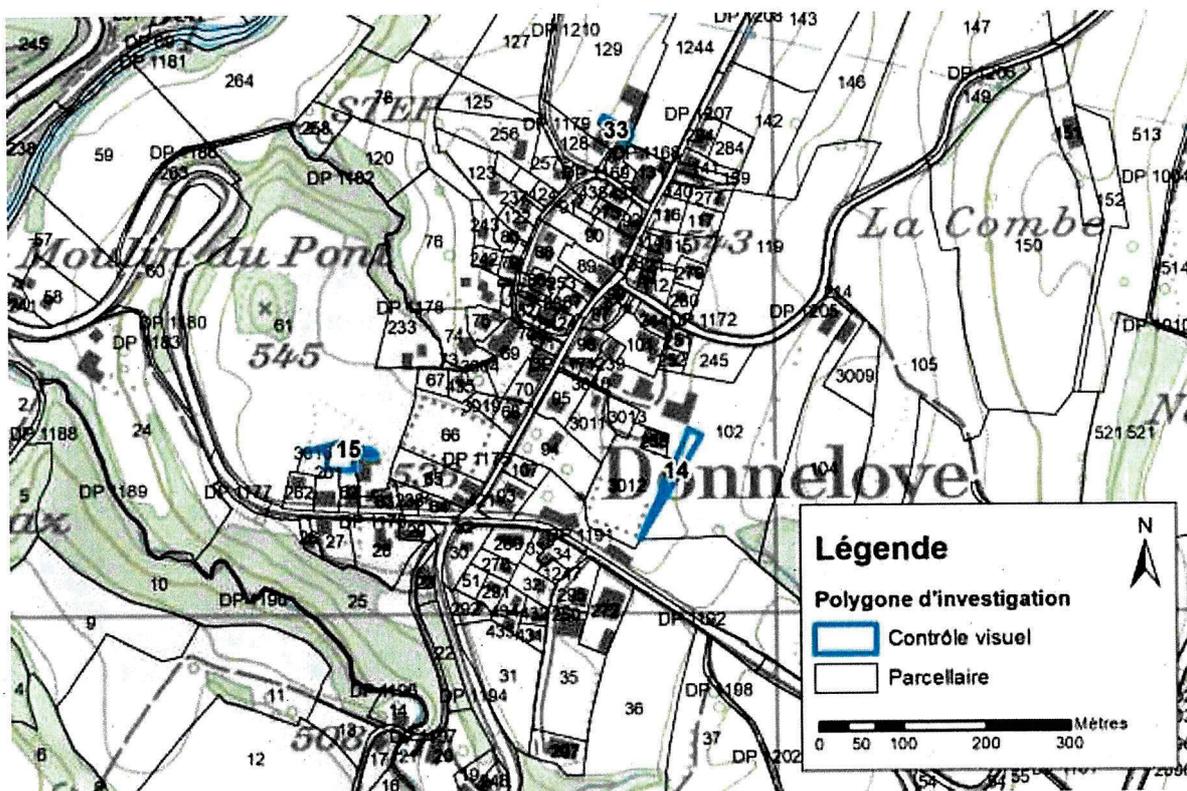


Figure 3 : Commune de Donneloye, polygones 14, 15 et 33  
Parcelles 61, 102, 129, 261) - Extrait de la carte topographique couleur au 1:25'000).

- **Topographie et surface minimale** : La majorité des polygones investigués ont des surfaces inférieures à 1ha. Ils sont systématiquement contigus à des surfaces d'assolement adjacentes de plus de 1ha d'un seul tenant, sauf pour le polygone 27 qui possède une surface de 1,4 ha et n'est pas contigu à d'autres surfaces d'assolement.
- **Occupation actuelle des parcelles** :
  - Polygone 2, parcelle 535 : prairie de fauche/pâture avec dépôt de tas de fumier et ornières d'accès.
  - Polygone 3, parcelle 517 : prairie pâturée occupée par quelques arbres hautes-tiges.
  - Polygone 8, parcelles 2002, 2202 : prairie de fauche/pâture.
  - Polygone 14, parcelle 102 : prairie de fauche/pâture en amont du talus du terrain de foot (non compris le talus).
  - Polygone 15, parcelles 61, 261 : Champ de colza.
  - Polygone 19, parcelle 2019 : prairie pâturée occupée par une citerne à purin semi-enterrée.
  - Polygone 27, parcelle 2041 : prairie de fauche/pâture.
  - Polygone 28, parcelle 2031 : prairie pâturée en pente (> 18%) et occupée par un hangar au nord.
  - Polygone 29, parcelle 2030 : la partie sud du polygone est occupée par une stabulation libre et une ferme, la partie nord est occupée par un jardin potager et du gazon.
  - Polygone 30, parcelles 2021, 2022 : hangar et rampe d'accès enherbée à une grange à foin.
  - Polygone 31, parcelle 2019 : hangar.
  - Polygone 33, parcelle 129 : habitation et ferme.

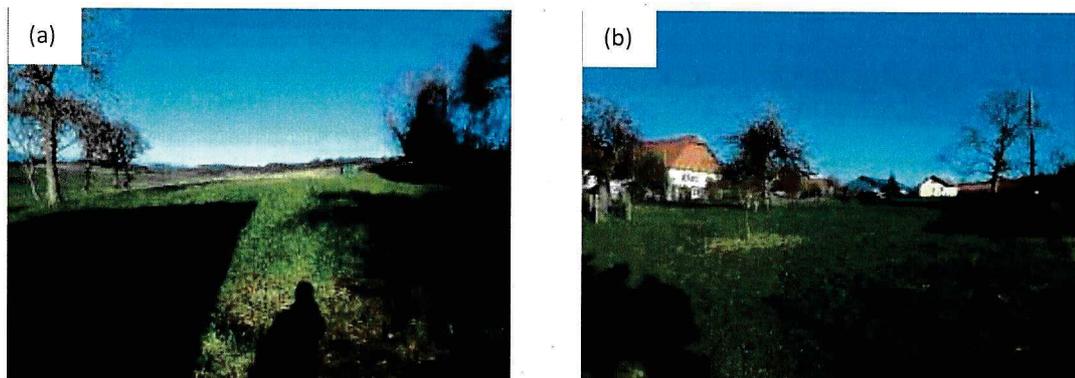


Figure 4 : Commune de Donneloye, polygones 2 et 3 – Photos des parcelles 535 (a) et 517 (b).

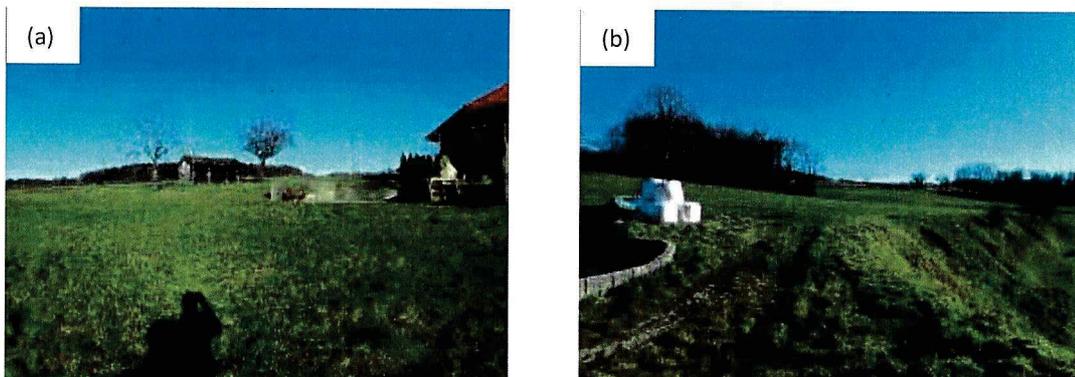


Figure 5 : Commune de Donneloye, polygones 8 et 14 – Photos des parcelles 2202 (a) et 102 (b).